

AVIS DE CONCOURS

Le Comité des Fêtes organise un CONCOURS

‘AFFICHE DE LA FETE DE LA TULIPE 2012’

Il est ouvert à tous les artistes (reconnus ou amateurs).

Les candidats déposeront une production graphique au format A3 ou équivalent, à la mairie de Soustons, auprès de Florence BAÏS (Cabinet du Maire).

La date limite de dépôt est fixée au vendredi 24 Février 2012 à 16 heures.

Aucun thème n'est imposé, l'originalité et l'invention seront les bienvenues. Il convient, toutefois, d'insister sur **le renouveau de la nature, l'explosion du Printemps et des tulipes.**

Le jury, composé des membres du Conseil d'Administration du Comité des Fêtes, se réunira à l'issue du dépôt pour désigner, à bulletin secret, le lauréat.

Important ! Le texte doit être très visible et comporter la mention :

18^{ème} Fête de la Tulipe Soustons du 13 au 15 avril 2012.

Un espace libre de 5cm doit figurer au bas de l'affiche. Il est destiné à l'impression du programme de la fête.

Le projet retenu sera utilisé sur les affiches et tous les supports publicitaires relatifs à la promotion de la fête de la tulipe. Son créateur se verra offrir deux repas, sous chapiteau, lors de la fête de la tulipe.

NB : Aucun appel à la consommation d'alcool n'est accepté sur l'affiche.

Le Responsable de la Commission 'Tulipe'



Christian LAVESQUE